



Espace Autismes 68

13, rue Charles Sandherr
68000 COLMAR

Secrétariat

Tél : 03 89 24 99 23
Fax : 03 89 23 11 01
secretariat68@cra-alsace.net

Equipe

pluridisciplinaire

Tél : 03 89 24 99 23
cra68@cra-alsace.net

Médecins psychiatres

Dr Christian SCHAAL
Dr Ayman MURAD

Psychologues

Eric BIZET
Julia DUJARDIN
Aurore MASSIAS-ZEDER
Lisa SIGEL
Priscille SCHNEIDER

Educatrice spécialisée

Aurélie CONNAN

Cadre de santé

Guy WITTNER

Site Internet

<http://www.cra-alsace.net>



COMPTE RENDU

REUNION DU RESEAU INTER-ETABLISSEMENTS

Vendredi 30 juin 2017

Lieu : Centre Hospitalier de Rouffach

Etaient présents :

- M. BIZET Eric, Neuropsychologue CRA 68, Colmar ;
- M. BRANDENBURGER Philippe, Directeur d'Association, APAEI du Sundgau ;
- M. BUECHER Nicolas, Chef de service Handicap service AUSTER.
- M. DANVIN Stéphane, Chef de Service, SAVE 68 Sinclair ;
- M. DOZIER Jean-Christophe, Chef de service, Institut St Joseph, Colmar ;
- Mme FAIVRE Amandine, Secrétaire CRA 68 Adultes, Colmar ;
- Mme GIDEMANN Angélique, Chef de Service IMPro St Joseph ;
- M. LE Daniel, Directeur Général, Les Tournesols, Sainte Marie Aux Mines ;
- M. LE DORZE Gael, Association Alsa'Asperger ;
- Mme LEHMANN Marina, Chef de service du SESSAD et de la Plateforme St Louis/Altkirch ;
- M. LUTTRINGER Charles, Directeur CAMSP, Colmar ;
- M. le Dr MURAD Ayman, Psychiatre CRA Adultes, Colmar ;
- Mme PIERRAT Isabelle, Cadre socio éducatrice MAS Rouffach ;

- M. le Docteur SCHAAL Christian, Psychiatre CRA Adultes, Colmar ;
- Mme SELIG Elisabeth, Documentaliste CRA Alsace ;
- Mme SIMON Véronique, Directrice ARSEA ;
- Mme TRANZER Dominique, Directrice Adjointe MAS Turckheim, ADAPEI/Papillons Blancs Alsace ;
- Mme WOZNIAK Thiphany, Psychologue CRA Enfants 68, Rouffach.

Absents/Excusés :

- M. ALLIMANN Raphaël, Chef de service du CARAH de Colmar et de Munster ;
- Mme ASENSIO Anne Marie, Directrice Pôle Enfance, Association Au Fil de la Vie ;
- Mme BOURCART Magali, Directrice Les Allagouttes, Orbey ;
- Mme CHARROIN Françoise, Chef de service, AFAPEI Barteheim ;
- M. DISCHLER Blaise, Chef de service, Institut St André, Cernay ;
- Mme DUJARDIN Julia, Psychologue CRA 68 ;
- Mme GALL Fabienne, Chef de service SESSAD Autisme Mulhouse/Thann et UEMA ;
- Mme HIRLEMANN Pascale, Chef de service IMP, Bollwiller ;
- Mme KAMINIARZ Sandra, Cadre de Santé, CPEA Rouffach ;
- Mme LECLERCQ Noémie, Association Aaron ;
- M. MARCHAND Thomas, Responsable accompagnement social PB 68,
- M. MINABERRIGARAY Sébastien, Adjoint au

- responsable du pôle de l'Offre médico-sociale, ARS ;
- Mme le Docteur OBERLIN Michèle, Psychiatre CRA Enfants, Rouffach ;
 - Mme le Dr Chantal PACCALIN, Psychiatre de l'enfant et de l'adolescent, GHRMSA ;
 - Mme PROUST Christel, Association Amitiés Autisme ;
 - Dr SAEZ Dominique, psychiatre au CAMPS de Mulhouse ;
 - Mme WILHEM Valérie, Chef de service SAVS SAMSAH ;
 - M. WITTNER Guy, Cadre de Santé, CRA adultes, Colmar.

Ouverture de la réunion à 14H08 par le Dr Schaal.

Nous reprenons la thématique de l'accès à l'emploi commencée lors des précédentes rencontres, petit rappel sur la présentation de Rêves de Bulles évoquée lors de la dernière réunion. Nous continuerons ensuite sur le nouveau décret et nous finirons par la formation aux aidants familiaux.

Nous faisons un tour de table afin que tout le monde puisse se présenter.

Présentation du nouveau dispositif « Plateforme TSA » sur Saint Louis / Altkirch (voir la plaquette ci-jointe).

Elisabeth SELIG, la nouvelle documentaliste du pôle AIDA se présente à son tour et présente son centre de documentation qui est accessible rappelons le, à tous, professionnels, aidants et personnes autistes.

L'accès au travail :

Nous parlons principalement lors de cette réunion des personnes autistes avec déficience intellectuelle, et comment leur favoriser l'accès et le maintien à l'emploi.

Nous sommes tous confrontés à cette problématique dans les établissements et dans le reste du monde du travail.

Que manque-t-il aux établissements pour que cela fonctionne bien ?

- M. Lé prend la parole et explique qu'il peut être judicieux de créer une passerelle pour pouvoir accéder au travail, car il n'est pas toujours évident de passer de l'IMPRO à l'ESAT, c'est un problème récurrent non spécifique à l'autisme.
- D'après la majorité des participants, tous sont formels, le travail ne manque pas, cependant le manque d'accompagnement au niveau personnel manque cruellement, les personnes autistes ont très peu d'autonomie, et l'accès à l'emploi commence par l'autonomie.

Dans les ESAT, une grande partie des travailleurs ont acquis cette autonomie, mais l'accès à l'autonomie peut être très long, plusieurs années s'il n'y a pas d'accompagnement efficace et le risque de la régression peut arriver rapidement.

L'autonomie est la principale préoccupation de la personne autiste avec déficience intellectuelle, pour lui l'obtention de son autonomie passe en priorité, le travail arrive par la suite.

Nous ne pouvons pas isoler le concept de travail sans parler d'autonomie, on ne peut pas parler travail sans gérer l'autonomie dans un premier temps.

Il est important de parler de temps partiel dans les ESAT, nous sommes face à un manque de souplesse dans les dispositifs.

Rappelons que sur le Haut Rhin, **5000 personnes** sont en attente d'intégration en ESAT.

Il y a l'évaluation première, mais il y a aussi l'évaluation permanente, un suivi qui se passe constamment et qui est lié à tout type de handicap. Les ESAT doivent s'adapter continuellement.

M. LUTTRINGER rappelle l'importance de la coordination entre les partenaires pour éviter une forme de rigidité, la souplesse du parcours est importante pour éviter les difficultés chez les jeunes autistes.

Rappelons ce lien qui est fait entre le taux de remplissage et le budget, ce qui fait que tout devient de plus en plus rigide et compliqué et tout le monde finit par être pénalisé.

Il est important que nous arrivions à accompagner ces personnes pour permettre une inclusion quelle qu'elle soit.

Un point sur la PCH : il serait important que la PCH soit plus courante, ce qui pourrait permettre une plus grande autonomie de tous. Rappelons que très rarement la PCH n'est pas donnée aux travailleurs.

Petit rappel sur l'accueil des personnes TSA en milieu protégé : soutien ponctuel du CRA ou autre pour situation difficile, évaluation des capacités de travail, évaluation du milieu de travail, évaluation du soutien du milieu, des précautions pour les transitions IMPRO ESAT, pourquoi pas penser à faire un annuaire des emplois pour les familles ? La question est soulevée.



Comment différencier le travail et l'emploi ? L'employabilité peut elle être utilisée ?

° Dr SCHAAL fait une proposition qui intéresse chacun, pourquoi pas ne pas demander aux personnes autistes de Haut Niveau de venir en soutien aux personnes autistes avec déficience intellectuelle ?

Il est important dans cette idée de bien cibler l'accompagnant. Pourquoi pas, faire cette proposition lors des restitutions de diagnostic aux personnes bilantées ?

Le décret CRA :

On reste toujours sur le principe que le CRA ne sera plus là seulement pour faire des diagnostics mais aussi et surtout pour faire beaucoup plus de formation, nous sommes donc dans l'actualité du nouveau décret avec nos triades qui ont été formées et qui seront encore formées à l'avenir.

Les CRA devront adjoindre dans leur pilotage un conseil d'orientation stratégique.

La formation aux aidants familiaux 2017 :

Prochaine session de formation aux aidants familiaux les 16 et 21 septembre et 12 et 28 octobre 2017. (Voir la plaquette ci-jointe)

Pour terminer, M. BIZET en profite pour faire une sollicitation à tous : le CRA 68 Adultes est à la recherche d'un professionnel pour faire une intervention le 28 octobre 2017 lors de la session de formation aux aidants familiaux. Cette personne interviendra afin d'expliquer le lien bénéfique entre les familles et les institutions. Cette présentation sera de 30 min. Pour les personnes intéressées vous pouvez contacter le CRA Adultes au 03-89-24-99-23.

Dr SCHAAL remercie l'ensemble des participants. Fin de la réunion à 15H55.

PROCHAINE REUNION INTER-ETABLISSEMENT

Vendredi 22 septembre 2017

PAVILLON 16 (grande salle de réunion)

CENTRE HOSPITALIER DE ROUFFACH